

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 26 JANVIER 2017

DELIBERATION N°BC/2017.00020

**SIGNATURE DU SCHEMA DIRECTEUR DE L'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE
DE LA LOIRE 2017-2018**

Le Bureau communautaire a été convoqué le 24 janvier 2017

Nombre de membres en exercice : 62

Nombre de présents : 53

Nombre de pouvoirs : 0

Nombre de voix : 53

Membres titulaires présents :

M. Gilles ARTIGUES, M. Jean-François BARNIER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Eric BERLIVET, M. Paul CELLE, M. Jean-Claude CHARVIN, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Marc FAURE, M. Bernard FAUVEL, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Christian FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, M. Luc FRANCOIS, M. Michel GANDILHON, M. Roland GOUJON, M. Rémy GUYOT, M. Daniel JACQUEMET, M. Marc JANDOT, M. Christian JULIEN, M. Robert KARULAK, M. Bernard LAGET, M. Michel MAISONNETTE, M. Pascal MAJONCHI, M. Gérard MANET, M. Yves MORAND, M. Yves PARTRAT, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, M. Marc PETIT, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, M. Joseph SOTTON, M. Gérard TARDY, M. Jean-Marc THELISSON, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES, M. Alain VERCHERAND, M. Bernard BONNET, M. Enzo VIVIANI, M. Georges ZIEGLER, M. Jean-Yves CHARBONNIER, M. Jean-Marc SARDAT, M. Gilbert SOULIER, Mme Stéphanie CALACIURA, Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION, M. Guy FRANCON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, Mme Annie GREGOIRE, Mme Siham LABICH, Mme Marie-Christine THIVANT

Membres titulaires absents excusés :

M. Marc CHAVANNE, M. Gilles ESTABLE, M. Yves LECOCQ, Mme Michèle NIEBUDKOWSKI, M. Jean-Michel PAUZE, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Marc ROSIER, M. Jean-Claude SCHALK, M. André CHARBONNIER

Secrétaire de Séance :

M. Rémy GUYOT

REÇU EN PREFECTURE

Le 02 février 2017

VIA DOTELEC - iXBus

042-244200770-20161110-D20170002010-DE

DATE D'AFFICHAGE :20170202

DELIBERATION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 26 JANVIER 2017

SIGNATURE DU SCHEMA DIRECTEUR DE L'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE DE LA LOIRE 2017-2018

Dans le cadre des obligations nationales fixées par la Caisse Nationale des Allocations Familiales (CNAF), la Caisse d'Allocations Familiales de la Loire (CAF) a élaboré depuis plusieurs mois son Schéma Directeur de l'Animation de la Vie Sociale (SDAVS).

Ce schéma a pour objectif, d'une part, de partager une vision concertée de la politique d'animation de la vie sociale en prenant appui sur l'action des structures de proximité que sont les centres sociaux et les espaces de vie sociale et d'autre part, de développer un projet commun avec ses partenaires à l'échelle du département de la Loire pour les années 2017 et 2018.

Pour l'élaboration de ce schéma directeur, la CAF a réuni tous les acteurs de l'animation de la vie sociale et les partenaires institutionnels dont la plupart des collectivités territoriales du département de la Loire.

Le SDAVS ligérien a été structuré autour des quatre axes majeurs suivants :

- améliorer l'accompagnement des publics et la qualité de service par le biais de la formation,
- développer de nouveaux modes de communication avec les habitants,
- mobiliser les habitants et acteurs pour revitaliser l'engagement et co construire des projets d'animation de la vie sociale,
- partager les expériences et les mutualiser, créer les conditions pour faire émerger des pratiques innovantes.

Par ailleurs, la CAF de la Loire étant cosignataire du contrat de ville, elle a articulé très largement son schéma directeur avec les enjeux et objectifs du contrat de ville de Saint-Etienne Métropole et tout particulièrement avec l'axe 1 : renforcer le développement social du territoire et d'accompagner l'autonomie de ses habitants. Ainsi, tout projet d'agrément d'un centre social ou d'une structure d'animation sociale en territoire inscrit en politique de la ville sera interrogé sur sa prise en compte ou non des priorités locales du contrat de ville. Ce qui constitue un levier important dans sa mise en œuvre opérationnelle. La CAF de la Loire propose également à Saint-Etienne Métropole d'être associée au suivi de ce schéma directeur.

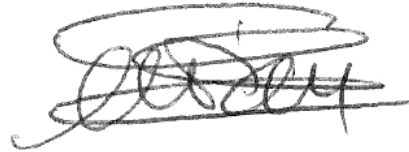
Le Schéma Directeur d'Animation de la Vie Sociale est joint au dossier et consultable auprès du service Assemblées de Saint-Etienne Métropole.

Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer le Schéma Directeur d'Animation de la Vie Sociale 2017- 2018 de la Caisse d'Allocations Familiales de la Loire.**

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

**Pour extrait,
Le Président,**

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Gaël Perdriau', written over a horizontal line.

Gaël PERDRIAU